

Délibération n° 2017-10-15

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 octobre 2017

Objet

Bonus performance
énergétique de la
Région Auvergne
Rhône-Alpes

Rapporteur

VEISSIERE Bernard

Date de convocation

19 octobre 2017

Date d'affichage du compte-rendu

3 novembre 2017

Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 99

Votants : 106

Pour : 106

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre à dix-huit heures, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle multi-activités située à Ardes-sur-Couze, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ALLART Sébastien, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BARTHOMEUF Serge, BAYSSAT Marie, BERNARD Jean-Paul, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRUN Pascale, BRUNETTI Graziella, CATTIAUT Johan (suppléant de PIERZCHALA Freddie), CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, COBIGO-BOMPARD Sandra (suppléante de BASTIEN Gérard), COLLET Jean-Pierre, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, COSTON Marie, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DENAIVES Catherine, DESGEORGES André, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, ESBELIN Nicole, ESPEIL Michel, FANJUL José, FONTAINE Benoit (suppléant de CHANY Georgette), FRAISSE Pierre-Luc, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GONTHIER Emmanuel (suppléant de ROUSSEL Chantal), GOUEZEC Jean-François, GREGORIS Cécile, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JOLIVET Sylvie, KAROUTZOS Christian, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LANCRENON Maria, LE GAL Claude, LETELLIER Josiane, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MALLET Philippe (suppléant de DABERT Jean-Claude), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MARUCA Vincent, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, MEZEIX Bruno (suppléant de DYNDAS Eric), MOREL Jacques, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAILLONCY Brigitte, PELISSIER Patrick, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, POMEL Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, RODDIER Gilles, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SAUX Marie-Pierre, THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, TOULOUZE Michel, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VERDIER Jean (suppléant de ROCHE Roger), VIALLET Richard, ZANIN Nathalie.

Absents ayant donné pouvoir (7) : BRONNER Ulrick à PETEILH Sandra, GAUTHIER Isabelle à BLANJARD Michel, HERCEGFI Serge à TINET Georges, JAMON Marc à NICOLLET Michel, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PRADIER Laurent à LANCRENON Maria, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (9) : BASTIEN Gérard, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, DABERT Jean-Claude, DYNDAS Eric, FRADIN Guy, PIERZCHALA Freddie, ROCHE Roger, ROUSSEL Chantal.

Absents (20) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERIOT Didier, CHANIMBAUD Lionel, CODRON Maryse, CORRE Jean-Marie, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, PELOU Michel, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie

Après avoir été saisi du dossier relatif au Contrat Ambition Région (CAR), signé le 5 octobre 2017 à Issoire, entre la Région et API, il est présenté aux membres du conseil communautaire un nouveau dispositif d'aides, proposé par la Région, venant compléter le Contrat Ambition.

CONSIDÉRANT que Monsieur Eric FOURNIER, vice-président de la Région Auvergne Rhône Alpes délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux Parcs Naturels Régionaux, propose la mise en œuvre d'un dispositif « Bonus performance énergétique », dans le cadre d'une politique de lutte contre la pollution de l'air ;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé à toute structure porteuse d'un Contrat Ambition Région, la mise en place d'un « Bonus performance énergétique », afin de renforcer l'aide de la Région, sur l'aide aux particuliers propriétaires de maisons individuelles et aux co-propriétaires qui engagent des travaux d'amélioration de la performance énergétique ;

CONSIDÉRANT que cette aide viendra en complément des aides apportées aux particuliers dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat-Renouvellement urbain (OPAH-RU) 2016-2021 Centre-ville d'Issoire et du Programme d'intérêt général (PIG) 2016-2021 sur le territoire d'API ;

ATTENDU que la part d'autofinancement de l'Agglo Pays d'Issoire est donc comprise dans ces opérations et qu'aucun budget supplémentaire ne sera prévu pour ce dispositif ;

CONSIDÉRANT que l'aide apportée devra suivre les critères définis par la Région, et notamment :

- un montant de travaux au moins Bâtiment Basse Consommation compatible (BBC Compatible) ;
- le montant de l'aide régionale doit être inférieur ou égal au montant de l'aide de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- le total de l'aide régionale demandée par l'Agglo Pays d'Issoire doit être de 10 % de la dotation de base reçue dans le cadre du CAR, soit un montant maximum de 323 400 € ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider la candidature de l'Agglo Pays d'Issoire au Bonus performance énergétique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions de la Région nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET

Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 09/11/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 09/11/2017

